

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

de

## LABLACHERE

### Compte-rendu de la réunion du 22 Octobre 2020

**Ordre du jour** : Les colis de Noël - Questions diverses

**Colis de Noël :**

Cette année il sera distribué environ 200 colis pour les personnes âgées de plus de 80 ans et pour les personnes hospitalisées ou en maison de retraite. Ce nombre est plus important que l'année dernière puisque le « repas des Sages » n'a pu avoir lieu (je rappelle que celles et ceux qui étaient présents au repas ne pouvaient prétendre au colis).

Il a été décidé de commander à l'entreprise CAFE CHAPUIS le colis de Noël type coffret mais en privilégiant les produits locaux.

Ainsi, la bouteille de vin sera remplacée par un Marsellan de Lablachère et on y ajoutera un produit de la miellerie Le Miel de Tanguy à Faugères.

La charcuterie BRUEGGHE n'a pas été en mesure de fournir un échantillon de ses produits.

Le coût de ce colis sera d'environ 30€.

Le colis de Noël destiné aux personnes âgées actuellement à l'hôpital ou dans les différentes maisons de retraite sera également composé en partie de produits locaux. Patrick BELGHIT suggère de contacter le Mas Sophia à LABEAUME qui confectionne des savons et des produits de beauté bio.

Contact sera pris avec cet artisan mais aussi avec Melvita à LAGORCE.

Le coût de ce colis sera d'environ 20€.

Les colis seront commandés pour une livraison semaine 50 afin de nous laisser le temps de les compléter et les distribuer semaine 51.

Le thème décoratif de la carte d'accompagnement est en cours de réflexion, mais le nouveau logo de la commune y figurera.

**Questions diverses :**

Nicole DJIAN convie à s'abonner à la page Facebook de la commune ou tout du moins la consulter régulièrement.

Jean-Luc SAUTEL suggère de recenser les personnes aux faibles revenus et de leur distribuer gratuitement des masques de protection.


Chantal THERAUBE rappelle que les années précédentes les enfants du centre de loisirs confectionnaient une carte qu'on glissait dans le colis.

Régine MARCY précise qu'il existe un service pro-familles à l'ADMR qui aide les accompagnants des personnes handicapées.

Christine REBOUL demande à mieux matérialiser les places de parking réservées aux handicapés et dénonce l'incivisme des conducteurs ou conductrices qui s'y garent sans raison.

**Après un tour de table le conseil est clos à 19h45**

**Le Président**



**La Vice-présidente**

